



Créée en 1952



Association ne poursuivant aucun but lucratif, placée sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Président :

André Grison

30 rue Onias Martin

72110 Bonnétable

Tél. 02.43.29.13.45

Port.06.07.68.57.82

andre.grison@wanadoo.fr

www.ecurielemans.org

Cher(e) ami(e) membre de l'Ecurie Le Mans,

Nous aurons le plaisir de nous réunir pour notre

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Le samedi 15 janvier 2022 à 17h à la salle Mélusine à BONNETABLE

L'ordre du jour sera le suivant :

🚩 **17h00 :**

- Bilan moral et financier des années 2020-21
- Compte-rendu des rendez-vous sportifs de la saison 2020-21 et calendrier 2022
- **Election des membres du Comité d'Administration :**

L'appel à candidature est ouverte parmi les membres de l'Ecurie qui auront transmis leur document de candidature par courrier (cachet de la poste) ou par mail **au plus tard le : 08 janvier 2022**, les membres sortants sont rééligibles

Le vote s'effectuera à bulletin secret par tous les membres présents et éventuellement porteurs de pouvoirs d'autres membres ne pouvant assister à cette AG (2 pouvoirs par membres présents)

Sont considérés membres de l'Ecurie Le Mans les personnes physiques ayant adhéré à l'Ecurie Le Mans en 2020 et 2021 (en raison de la pandémie)

- Questions diverses

🚩 **19h00 :** vin d'honneur

Nota: Le buffet qui clôture habituellement notre AG est incertain à ce jour, en raison des conditions sanitaires, nous vous informerons au plus tôt possible de la tenue ou pas de ce repas

Vous trouverez joints à ce courrier :

- Le document d'appel à candidature
- Le bulletin d'adhésion à l'Ecurie Le Mans pour l'année 2022
- Feuille de présence à l'assemblée générale et pouvoir pour procuration
- Fiche de participations aux épreuves FFSA 2020/2021

Amitiés sportives,
Le Comité d'Administration